

Mutations intra 2022 - Calendrier

**Saisie des vœux Internet pour l'académie de Montpellier
du jeudi 17 mars (12h) au jeudi 31 mars (12h)**

Attention : saisie des vœux sur SIAM via I-PROF

Dossier médicaux	Date limite d'envoi des dossiers médicaux (Fiche 6 du <i>Guide mutation</i> rectoral) : 31 mars
Candidature en Éducation Prioritaire	Date limite de candidature « REP/REP+ » : 31 mars
Candidature SPEA	Saisie des vœux « établissement SPEA » sur SIAM en premier rang de vœux : du 17 au 31 mars - Pour les personnels déjà en poste dans l'académie : mise à jour du CV + lettre de motivation+ tout document utile) à mettre sur SIAM via I-PROF. - Pour les entrants au mouvement inter : CV + lettre de motivation + tout document utile à envoyer par mail à mvt2022@ac-montpellier.fr
Candidature ULIS/ERSH	(procédure d'affectation hors SIAM) Fiche de candidature (fiche 19 du <i>Guide mutation</i> rectoral) à retourner : pour le 31 mars au plus tard.

Confirmations de demande à télécharger sur SIAM: à partir du 1^{er} avril

Envoi au rectorat **des formulaires de confirmation** (par vos soins, après cachet du Chef d'établissement) : **du 1er au 8 avril**

Demande d'annulation ou de modifications de vœux : jusqu'au 13 mai (17h)

Demande tardive de mutations : jusqu'au 13 mai (17h)

Consultation du projet de barèmes sur SIAM : du 28 avril (17h) au 13 mai (17h)

Contestation du barème : jusqu'au 13 mai (17h)

Affichage des barèmes définitivement retenus : du 16 mai (17h) au 10 juin (12h)

Publication des résultats sur SIAM/I-Prof : 10 juin (12h)

TZR actuellement en poste dans l'académie

- Vœux sur la ZR : de préférence sur SIAM du 17 mars au 31 mars (12h)

- **Changement de rattachement : formulaire à retourner avant le 17 juin**

